



TRANSAT A.T. INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2026

Relations avec les investisseurs
M. Jean-François Pruneau
Chef de la direction financière

relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

TABLE DES MATIÈRES

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives	1
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS	3
3.	Faits saillants financiers	6
4.	Aperçu	7
5.	Faits saillants du trimestre	7
6.	Activités consolidées	8
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement	14
8.	Autres	21
9.	Comptabilité	22
10.	Contrôles et procédures	23
11.	Indicateurs clés	23

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2025 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les notes afférentes et le rapport annuel de 2025, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2025. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 9 mars 2026. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et sur le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, les mesures prises, prévues ou éventuelles par des États concernant l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations et les importations, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société à préserver et faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur pour la Société incluant le refinancement de ses dettes, la capacité de la Société de rembourser ses dettes avec ses fonds générés en interne ou autrement, la capacité de la Société à atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de la Société de réduire les coûts d'exploitation, entre autres avec les initiatives de son programme *Élévation*, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2025, déposé sur le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives, citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes ou autrement.
- La perspective selon laquelle, pour l'exercice 2026, la Société prévoit une augmentation de 5 % à 7 % de la capacité offerte, mesurée en sièges-milles offerts, comparativement à 2025.
- La perspective selon laquelle les travaux du programme *Élévation* contribueront à la génération d'un résultat d'exploitation ajusté de 100 millions \$ d'ici le milieu de 2026.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables, que la Société sera en mesure d'atténuer de manière adéquate les problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney et que les initiatives identifiées afin d'améliorer le résultat d'exploitation ajusté (BAIIA ajusté) pourront être mises en œuvre comme prévu et se traduiront par des réductions de coûts et une augmentation des revenus de l'ordre anticipé d'ici la mi-2026. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables. Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, la réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, les gains (pertes) à la cession d'entreprises et/ou d'actifs, l'incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, la variation du prix au marché des Unités d'émissions admissible du CORSIA (crédits carbone), les coûts de restructuration, les radiations et dépréciation d'actifs, la reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains sur extinction de dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat d'exploitation ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, gain sur extinction de dette à long terme, gain à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, gain sur la cession-bail d'actifs, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées, gain sur extinction de dette à long terme, gain à la cession d'entreprises, gain sur cession de placement, gain (perte) à la cession d'actifs, gain sur la cession-bail d'actifs, incidence de la variation des taux d'actualisation utilisés aux fins de la désactualisation de la provision pour conditions de retour, variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA (crédits carbone), coûts de restructuration, radiation d'actifs, reprise de dépréciation du placement dans une coentreprise, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Dette totale	Dette à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement subordonné CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dette totale nette	Dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$
Perte d'exploitation	(19 154)	(51 956)
Amortissement et dépréciation	61 949	62 965
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(8 590)	7 149
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(297)	—
Coûts de restructuration	220	3 078
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(530)	(1 267)
Résultat d'exploitation ajusté	33 598	19 969
Perte avant charge d'impôts	(29 209)	(122 025)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(8 590)	7 149
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(297)	—
Coûts de restructuration	220	3 078
Variation de la juste valeur des dérivés	24 400	(3 462)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	6 287	(7)
Perte (gain) de change	(39 848)	47 472
Gain sur extinction de dette à long terme	—	(216)
Gain sur cession d'actifs	—	(5 183)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(530)	(1 267)
Perte ajustée avant charge d'impôts	(47 567)	(74 461)
Perte nette	(29 498)	(122 532)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(8 590)	7 149
Variation du prix au marché des Unités d'émissions admissibles du CORSIA	(297)	—
Coûts de restructuration	220	3 078
Variation de la juste valeur des dérivés	24 400	(3 462)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	6 287	(7)
Perte (gain) de change	(39 848)	47 472
Gain sur extinction de dette à long terme	—	(216)
Gain sur cession d'actifs	—	(5 183)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(530)	(1 267)
Perte nette ajustée	(47 856)	(74 968)
Perte nette ajustée	(47 856)	(74 968)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	40 544	39 466
Perte nette ajustée par action	(1,18)	(1,90)

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
(en milliers de dollars)	\$	\$
Dette à long terme	179 882	200 818
Subvention publique différée	195 118	199 182
Passif lié aux bons de souscription	18 711	14 235
Obligations locatives	1 271 900	1 347 396
Dette totale	1 665 611	1 761 631
Dette totale	1 665 611	1 761 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(386 654)	(164 920)
Dette totale nette	1 278 957	1 596 711

3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2026	2025	Écart	Écart
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	%
États consolidés des résultats				
Revenus	870 713	829 505	41 208	5,0
Perte d'exploitation	(19 154)	(51 956)	32 802	63,1
Perte nette	(29 498)	(122 532)	93 034	75,9
Perte de base par action	(0,73)	(3,10)	2,37	76,5
Perte diluée par action	(0,73)	(3,10)	2,37	76,5
Résultat d'exploitation ajusté ¹	33 598	19 969	13 629	68,3
Perte nette ajustée ¹	(47 856)	(74 968)	27 112	36,2
Perte nette ajustée par action ¹	(1,18)	(1,90)	0,72	37,9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Activités opérationnelles	296 397	168 578	127 819	75,8
Activités d'investissement	(13 654)	7 734	(21 388)	(276,5)
Activités de financement	(60 691)	(47 746)	(12 945)	(27,1)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(318)	453	(771)	(170,2)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	221 734	129 019	92 715	71,9
	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%
États consolidés de la situation financière				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	386 654	164 920	221 734	134,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	563 675	465 592	98 083	21,1
	950 329	630 512	319 817	50,7
Actif total	2 869 799	2 574 563	295 236	11,5
Dette (courant et non courant)	179 882	200 818	(20 936)	(10,4)
Dette totale ¹	1 665 611	1 761 631	(96 020)	(5,5)
Dette totale nette ¹	1 278 957	1 596 711	(317 754)	(19,9)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

4. APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Fondée à Montréal en 1987, Transat est un joueur phare du voyage loisir, particulièrement connu comme transporteur aérien sous la marque Air Transat. Élue par sa clientèle meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards 2025 de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales. Renouvelant sa flotte aérienne avec des appareils les plus écoénergétiques de leur catégorie, elle s'engage au profit d'un environnement plus sain, qu'elle sait essentiel pour son activité et les destinations qu'elle dessert. Établie à Montréal, Transat compte près de 5 000 personnes à son emploi qui partagent la même raison d'être, soit de réduire les distances qui nous séparent.

5. FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Dans le cadre de l'évolution de notre programme de fidélité, nous avons annoncé une étape déterminante au cours du premier trimestre avec la sélection du Mouvement Desjardins, appuyé par Visa Canada, comme partenaire financier qui agira comme fournisseur de carte de crédit comarquée. Notre futur programme de fidélité fera évoluer l'expérience client et transformera la manière dont nous récompensons nos voyageuses et voyageurs.

Ce partenariat réunit deux organisations québécoises emblématiques, animées par des valeurs communes d'innovation et de proximité. Ensemble, nous préparons un programme simple, flexible et riche en avantages exclusifs, conçu pour offrir une expérience enrichie à chaque étape du voyage.

PROGRAMME D'OPTIMISATION *ÉLEVATION*

Nous avons poursuivi avec discipline l'exécution du programme *Élévation*, qui vise à accélérer l'atteinte des résultats stratégiques et à maximiser le potentiel de nos initiatives afin de soutenir une croissance durable à long terme. Les travaux demeurent solidement alignés avec nos objectifs, et les bénéfices continuent de se matérialiser, et contribueront à la génération d'un résultat d'exploitation ajusté de 100 millions \$ d'ici le milieu de 2026.

À l'approche des dernières phases du programme, plusieurs initiatives clés sont maintenant bien implantées et fonctionnent de manière stable. Les gains réalisés grâce à l'optimisation de notre structure organisationnelle et à l'intégration de technologies d'intelligence artificielle (IA) dans notre centre de contact se maintiennent. De plus, les initiatives liées à la gestion des revenus et aux mesures de productivité progressent vers leur mise en oeuvre complète.

Nous amorçons maintenant la transition vers une phase visant à assurer la continuité du programme afin de poursuivre l'identification de nouvelles opportunités. Cette étape repose sur l'amélioration de nos processus opérationnels et la mise en place d'un cadre de gouvernance robuste visant à ancrer durablement les avantages du programme *Élévation* au sein de nos opérations courantes.

Ces actions visent à s'assurer que les bénéfices générés par le programme seront maintenus au-delà de sa clôture officielle et continueront de contribuer à la performance financière et opérationnelle de l'organisation.

6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2026	2025	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%
Revenus	870 713	829 505	41 208	5,0
Charges d'exploitation				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	295 063	299 095	(4 032)	(1,3)
Salaires et avantages du personnel	138 651	127 279	11 372	8,9
Carburant d'aéronefs	120 227	121 876	(1 649)	(1,4)
Frais de vente et de distribution	67 456	63 915	3 541	5,5
Entretien d'aéronefs	60 184	62 157	(1 973)	(3,2)
Frais d'aéroports et de navigation	47 841	47 533	308	0,6
Loyer d'aéronefs	1 527	2 674	(1 147)	(42,9)
Autres coûts aériens	57 095	52 280	4 815	9,2
Autres	39 654	38 609	1 045	2,7
Amortissement et dépréciation	61 949	62 965	(1 016)	(1,6)
Coûts de restructuration	220	3 078	(2 858)	(92,9)
	889 867	881 461	8 406	1,0
Perte d'exploitation	(19 154)	(51 956)	32 802	63,1
Coûts de financement	24 388	39 685	(15 297)	(38,5)
Revenus du financement	(5 172)	(8 220)	3 048	37,1
Variation de la juste valeur des dérivés	24 400	(3 462)	27 862	804,8
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	6 287	(7)	6 294	89 914,3
Perte (gain) de change	(39 848)	47 472	(87 320)	(183,9)
Gain sur extinction de dette à long terme	—	(216)	216	100,0
Gain sur cession d'actifs	—	(5 183)	5 183	100,0
Perte avant charge d'impôts	(29 209)	(122 025)	92 816	76,1
Impôts sur le résultat				
Exigibles	289	408	(119)	(29,2)
Différés	—	99	(99)	(100,0)
	289	507	(218)	(43,0)
Perte nette de la période	(29 498)	(122 532)	93 034	75,9

REVENUS

Nous tirons la presque totalité de nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, nos revenus ont augmenté de 41,2 millions \$ (5,0 %), par rapport à 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 2,2 % du trafic, exprimé en passagers-milles payants, comparativement au trimestre correspondant de 2025. Pour le trimestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte a augmenté de 1,0 % comparativement à celle mise en marché en 2025, alors que celle sur les routes Sud, le principal marché durant cette période, a augmenté de 4,4 %. Les revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), ont affiché une hausse de 1,4 %. La croissance des revenus continue d'être freinée par les inefficiences découlant des problèmes liés aux moteurs GTF de Pratt & Whitney qui continuent d'avoir un impact sur la gestion des revenus. La croissance des revenus a également été ralentie par l'annulation des vols vers la Jamaïque en raison de l'ouragan Melissa, malgré le redéploiement de la capacité vers d'autres destinations, ainsi que par la conjoncture économique. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 81,5 %, comparativement à 80,6 % en 2025. De plus, à la suite de l'entente conclue au deuxième trimestre de 2025 avec le fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF, nous avons enregistré durant le premier trimestre de 2026 une indemnité financière d'un montant de 5,1 millions \$ à titre de revenus [néant au premier trimestre de 2025].

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 8,4 millions \$ (1,0 %) pour le trimestre par rapport à 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des salaires et avantages du personnel ainsi qu'à l'accroissement de la capacité par rapport au premier trimestre de 2025, partiellement compensée par l'effet favorable de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain et par une diminution des coûts de restructuration.

Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2025, ces coûts ont diminué de 4,0 millions \$ (1,3 %) pour le trimestre et découle principalement de la baisse du coût des nuitées par rapport à 2025, en raison du déplacement de l'offre et de la demande à la suite de l'ouragan Melissa qui a affecté la Jamaïque, et de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 11,4 millions \$ (8,9 %) pour le trimestre, comparativement à 2025. Cette augmentation s'explique principalement par la progression des salaires par rapport à la période correspondante de 2025.

Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 1,6 million \$ (1,4 %) au cours du trimestre. Cette baisse résulte principalement de la diminution des prix du carburant exprimés en dollars américains de 3,1 %, partiellement compensée par l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité, comparativement à la période correspondante de 2025.

Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 3,5 millions \$ (5,5 %) au cours du trimestre, par rapport à 2025. Cette hausse découle principalement de l'augmentation de notre volume d'activités et des dépenses de marketing.

Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2025, ces dépenses ont diminué de 2,0 millions \$ (3,2 %) au cours du trimestre. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence des changements de taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la provision pour conditions de retour, partiellement compensée par une hausse des entretiens effectués conformément aux plans de maintenance des constructeurs par rapport au premier trimestre de 2025.

Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 0,3 million \$ (0,6%) au cours du trimestre, comparativement à 2025.

Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Comparativement à 2025, ces dépenses ont diminué de 1,1 million \$ (42,9 %) au cours du trimestre. Cette diminution résulte principalement en un nombre moyen d'aéronefs en location à court terme inférieur en 2026, comparativement à la période correspondante de 2025.

Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés aux opérations aériennes. Les autres coûts aériens ont augmenté de 4,8 millions \$ (9,2 %) au cours du trimestre, comparativement à 2025. Cette augmentation découle principalement d'une hausse des dépenses d'équipage, comparativement à la période correspondante de 2025.

Autres

Les autres frais ont augmenté de 1,0 million \$ (2,7 %) au cours du trimestre, comparativement à 2025. Cette hausse est principalement expliquée par l'augmentation de notre volume d'activité, par rapport au premier trimestre de 2025.

Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a diminué de 1,0 million \$ (1,6 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2025.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent aux indemnités de cessation d'emploi liées aux changements apportés à la structure organisationnelle. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2026, les coûts comprennent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 0,2 million \$, comparativement à 3,1 millions \$ au premier trimestre de 2025.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 19,2 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à 52,0 millions \$ en 2025.

Pour le trimestre, l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle principalement de la hausse des revenus aériens unitaires jumelée à la croissance du trafic et combinée aux réductions de coûts liées à la mise en place d'initiatives clés du programme d'optimisation *Élévation* de la Société et à une gestion serrée des coûts. Malgré cette amélioration, la Société continue d'encourir des coûts supplémentaires résultant de l'enjeu lié aux problèmes inhérents aux moteurs GTF de Pratt & Whitney, dont ceux relatifs à la location à long terme de 3 Airbus A330, contractés en 2024, afin de maintenir la capacité offerte. Également, les perturbations causées par l'ouragan Melissa ont contribué à freiner la croissance du résultat d'exploitation du trimestre.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 33,6 millions \$ (3,9 %), comparativement à 20,0 millions \$ (2,4 %) en 2025.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur les obligations locatives et sur la dette à long terme, la charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour, les autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée.

Les coûts de financement ont diminué de 15,3 millions \$ (38,5 %) pour le trimestre, comparativement à 2025. Cette baisse est principalement due à la diminution des intérêts sur la dette à long terme à la suite de la restructuration de la dette de la Société au troisième trimestre de l'exercice 2025, ainsi qu'à la baisse des taux d'intérêt.

Revenus de financement

Les revenus de financement ont diminué de 3,0 millions \$ (37,1 %) au cours du trimestre, comparativement à 2025, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de celle des soldes moyens de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a diminué de 24,4 millions \$. Cette diminution découle principalement de la baisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux devises en raison de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain, partiellement compensée par la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant en raison de la hausse des prix du carburant en regard de nos contrats de dérivés.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a augmenté de 3,5 millions \$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant en raison de la hausse des prix du carburant et aux devises en raison de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées

La rubrique réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées représente la variation de la juste valeur des bons de souscription et des actions privilégiées au cours de la période. Cette réévaluation découle principalement de la variation du cours de l'action de la Société.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 6,3 millions \$. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du cours de clôture de l'action de 2,11 \$ à 2,58 \$ entre le 31 octobre 2025 et le 31 janvier 2026.

Perte (gain) de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 39,8 millions \$, comparativement à une perte de change de 47,5 millions \$ en 2025. Le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Gain sur extinction de dette à long terme

Le 31 janvier 2025, la Société a renégocié certains termes de l'entente qui avait été conclu avec le gouvernement du Canada pour le financement subordonné CUGE et a comptabilisé un gain sur modification de la dette à long terme de 0,2 million \$.

Gain sur cession d'actifs

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2025, à la suite d'une transaction de cession-bail visant un moteur GTF de Pratt & Whitney, nous avons reconnu un gain sur la cession-bail d'actifs de 5,2 millions \$.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,3 million \$ pour le premier trimestre, comparativement à 0,5 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Depuis l'exercice 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ainsi, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées pour le premier trimestre de 2026, notre perte nette s'est établie à 29,5 millions \$, soit 0,73 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 122,5 millions \$, soit 3,10 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action pour le premier trimestre de 2026, a été de 40 544 000, comparativement à 39 466 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2025.

Pour le premier trimestre de 2026, notre perte nette ajustée s'est établie à 47,9 millions \$ (1,18 \$ par action), comparativement à 75,0 millions \$ (1,90 \$ par action) en 2025.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour les trimestres présentés, la hausse des revenus est principalement attribuable à la hausse de notre capacité.

Pour T1-2026, comparativement à 2025, l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle principalement de la hausse des revenus aériens unitaires et de la croissance du trafic, combinée aux réductions de coûts liées à la mise en place d'initiatives clés du programme d'optimisation *Élévation* de la Société et à une gestion serrée des coûts. Pour T2-2025 et T3-2025, les améliorations de notre résultat d'exploitation, comparativement à 2024, découlent également de la hausse des revenus aériens unitaires jumelée à la croissance du trafic, combinées aux montants d'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF et de la baisse des prix du carburant. La détérioration de notre résultat d'exploitation du T4-2025 comparativement à 2024, découle principalement de la diminution de l'indemnité financière du fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF, d'une hausse des charges d'entretien d'aéronefs et de salaires et avantages du personnel. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T3-2025	T4-2025	T1-2026
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	973 204	736 203	788 845	829 505	1 031 073	766 301	771 624	870 713
Résultat (perte) d'exploitation	(15 161)	(9 837)	64 700	(51 956)	37 270	24 241	248	(19 154)
Résultat net (perte nette)	(54 387)	(39 893)	41 227	(122 532)	(22 884)	399 821	(12 489)	(29 498)
Résultat (perte) de base par action	(1,40)	(1,03)	1,05	(3,10)	(0,58)	9,97	(0,31)	(0,73)
Résultat (perte) dilué(e) par action	(1,40)	(1,03)	1,05	(3,10)	(0,58)	9,39	(0,52)	(0,73)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	30 150	47 994	128 417	19 969	98 446	81 179	71 367	33 598
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(46 868)	(36 300)	31 558	(74 968)	4 735	(11 752)	(18 666)	(47 856)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(1,21)	(0,93)	0,81	(1,90)	0,12	(0,28)	(0,42)	(1,18)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 janvier 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 386,7 millions \$, comparativement à 164,9 millions \$ au 31 octobre 2025. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 563,7 millions \$ à la fin du premier trimestre de 2026, comparativement à 465,6 millions \$ au 31 octobre 2025. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 528,4 millions \$, soit un ratio de 0,71, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 428,7 millions \$ et un ratio de 0,70 au 31 octobre 2025.

L'actif total a augmenté de 295,2 millions \$ (11,5 %), passant de 2 574,6 millions \$ le 31 octobre 2025 à 2 869,8 millions \$ le 31 janvier 2026. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté ci-dessous. Les capitaux propres ont diminué de 29,3 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 645,1 millions \$ au 31 octobre 2025 à 674,3 millions \$ au 31 janvier 2026. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 29,5 millions \$.

(en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	386 654	164 920	221 734	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	563 675	465 592	98 083	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	183 028	153 575	29 453	Augmentation des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit
Impôts sur le résultat à recevoir	586	469	117	Aucun écart important
Stocks	49 852	49 653	199	Aucun écart important
Charges payées d'avance	45 328	36 683	8 645	Augmentation des montants payés d'avance aux fournisseurs en raison de la saisonnalité des opérations
Dépôts	387 988	409 416	(21 428)	Diminution des dépôts auprès de processeurs de cartes de crédit et des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs d'impôt différé	282	370	(88)	Aucun écart important
Immobilisations corporelles	1 210 996	1 254 604	(43 608)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Immobilisations incorporelles	20 739	21 030	(291)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	20 671	18 251	2 420	Variation favorable des dérivés liés au carburant, partiellement compensée par la variation défavorable des dérivés liés aux devises contractés

(en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Passifs				
Fournisseurs et autres créditeurs	509 726	376 940	132 786	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	2 116	2 182	(66)	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	1 089 558	823 276	266 282	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	44 386	17 564	26 822	Variation défavorable des dérivés liés au carburant et aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	1 451 782	1 548 214	(96 432)	Remboursements de capital et appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Provision pour conditions de retour	195 484	202 700	(7 216)	Diminution liée aux changements des taux d'actualisation de la provision et à l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine, partiellement compensée par l'augmentation liée au passage du temps
Passif lié aux bons de souscription	18 711	14 235	4 476	Augmentation en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	195 118	199 182	(4 064)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	26 930	26 829	101	Aucun écart important
Passifs d'impôt différé	554	548	6	Aucun écart important
Actions privilégiées	9 759	7 948	1 811	Augmentation en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Capitaux propres				
Capital-actions	227 860	227 365	495	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 480	16 454	26	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(910 664)	(881 166)	(29 498)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(8 001)	(7 708)	(293)	Perte de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
	2026	2025	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	296 397	168 578	127 819
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 654)	7 734	(21 388)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(60 691)	(47 746)	(12 945)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(318)	453	(771)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	221 734	129 019	92 715

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 296,4 millions \$, par rapport à 168,6 millions \$ en 2025. L'augmentation des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la hausse de 114,7 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à l'augmentation de 27,2 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds, partiellement compensée par la baisse de 7,4 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et la diminution de 6,8 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 13,7 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à des flux de trésorerie générés de 7,7 millions \$ en 2025, soit une diminution de 21,4 millions \$. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 13,7 millions \$ et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en de l'équipement d'aéronefs, comparativement à 22,9 millions \$ pour 2025. Durant le premier trimestre de 2025, la Société a conclu une transaction de cession-bail visant un moteur GTF de Pratt & Whitney pour un total de 30,6 millions \$.

Activités de financement

Pour le premier trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 60,7 millions \$ comparativement à 47,7 millions \$ en 2025, soit une augmentation de 12,9 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 36,2 millions \$, comparativement à 47,2 millions \$ en 2025. Au cours du premier trimestre de 2026, la Société a effectué un remboursement de 25,0 millions \$ sur son entente de crédit à terme rotatif.

FINANCEMENT

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'ententes de crédit conclues avec la Corporation de financement d'urgence pour les grandes entreprises du Canada (CFUEC) totalisant 333,7 millions \$. Ces ententes comprennent un financement subordonné de 175,0 millions \$ accordé dans le cadre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), ainsi qu'une débenture non garantie d'un montant de 158,7 millions \$. En plus de ces ententes de crédit, une facilité de fonds de roulement subordonnée de 75,0 millions \$ a également été accordée à la Société, sous certaines conditions.

En vertu de ces ententes, la Société a pris certains engagements, notamment relatifs :

- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien d'un niveau d'emploi actif;
- À un maintien d'un niveau de dépenses auprès de fournisseurs canadiens.

Les facilités de crédit mises à la disposition de la Société par la CFUEC se décomposent comme suit :

Financement subordonné CUGE

Un montant de 175,0 millions \$, sous forme de financement subordonné, qui vient à échéance le 10 juillet 2035. L'entente porte intérêt au taux de 1,22 % jusqu'au 10 juillet 2028, puis augmente à 3,0 % jusqu'à son échéance. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 à la suite du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidité. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées. La facilité de crédit inclut des options de prépaiement, qui constituent des dérivés incorporés, dont la juste valeur est comptabilisée en contrepartie de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ces dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de leur juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous Variation de la juste valeur des dérivés. Au 31 janvier 2026, la juste valeur des options de prépaiement sont nulles.

Au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable au 31 janvier 2026, s'élève à 67,9 millions \$ [66,1 millions \$ au 31 octobre 2025]. Au 31 janvier 2026, un montant de 107,1 millions \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée au financement subordonné CUGE [108,9 millions \$ au 31 octobre 2025].

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement subordonné CUGE, le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action et qui sont exerçables avant le 10 juillet 2035.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25,0 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement subordonné CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement subordonné CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 10 092 140 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 2 907 860 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

Débenture non garantie – CUGE

Un montant initial de 158,7 millions \$, sous forme de débenture non garantie, venant à échéance le 10 juillet 2035, ne portant pas intérêt au cours des cinq premières années et portant intérêt au taux de 7,0 % à partir du 11 juillet 2030, en augmentant de 1,0 % par an par la suite, et remboursable à partir du 10 juillet 2030 par des versements annuels en capital de 15,9 millions \$. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 en fonction du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidités. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la débenture non garantie devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées.

Au 31 janvier 2026, le solde de principal à rembourser s'élève à 145,0 millions \$ [145,0 millions \$ au 31 octobre 2025]. Au 31 janvier 2026, la valeur comptable de la débenture non garantie s'élève à 57,0 millions \$ [54,8 millions \$ au 31 octobre 2025] et un montant de 88,0 millions \$ [90,2 millions \$ au 31 octobre 2025] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à cette débenture.

Facilité de fonds de roulement subordonnée – CUGE

La Société dispose d'une entente de facilité de fonds de roulement subordonnée de deuxième rang de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations et qui augmentera à 75,0 millions \$ dès que la Société aura réduit à 25,0 millions \$ son Entente de crédit à terme rotatif. L'entente vient à échéance le 10 juillet 2035 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Les tirages peuvent être effectués jusqu'à concurrence des montants cumulatifs de remboursements anticipés obligatoires effectués sur le Financement subordonné CUGE et la Débenture non garantie et des rachats d'actions privilégiées de série 4, jusqu'à concurrence de certains seuils de trésorerie. Des remboursements deviennent exigibles selon certaines conditions financières et seuils de trésorerie. L'entente porte intérêt au taux de 7,0 % jusqu'au 10 juillet 2026 et au taux CORRA 3 mois majoré d'une prime de 4,5 % déterminé à chaque date d'anniversaire. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées et un montant de 30,0 millions \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit.

Le 13 février 2026, la Société a procédé au remboursement du solde de 30,0 millions \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée. La facilité demeure disponible pour des tirages ultérieurs.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 1^{er} novembre 2027. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux CORRA à terme ajusté ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2026, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Le 21 novembre 2025, l'entente de crédit à terme rotatif a été amendée afin de modifier les conditions financière. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a effectué un remboursement de 25,0 millions \$ sur son entente de crédit à terme rotatif, portant le solde utilisé au 31 janvier 2026 à 25,0 millions \$ [50,0 millions \$ au 31 octobre 2025]. Toujours au cours du trimestre, la Société a renégocié son entente de crédit afin de rendre disponible le montant remboursé de 25,0 millions \$, jusqu'au 15 avril 2026.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 459,2 millions \$ au 31 janvier 2026 [475,4 millions \$ au 31 octobre 2025] et se résument comme suit :

	Au 31 janvier 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
ENTENTES HORS BILAN		
(en milliers de dollars)		
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	4 101	4 142
Contrats de cautionnement	3 493	3 533
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	451 605	467 728
	459 199	475 403

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2026, un montant de 62,5 millions \$ était utilisé [68,8 millions \$ au 31 octobre 2025] dont 35,6 millions \$ [35,6 millions \$ au 31 octobre 2025] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 0,1 million £ (0,1 million \$) a été tiré.

Au 31 janvier 2026, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 16,2 millions \$ par rapport au 31 octobre 2025. Cette diminution découle principalement de l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain au cours du trimestre.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes ou autrement.

Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 179,9 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 271,9 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 1 665,6 millions \$ au 31 janvier 2026, soit une baisse de 96,0 millions \$ comparativement au 31 octobre 2025. Cette baisse est principalement attribuable à l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, aux remboursements des obligations locatives et au remboursement de 25,0 millions \$ sur l'entente de crédit à terme rotatif de la Société.

La dette totale nette a diminué de 317,8 millions \$, passant de 1 596,7 millions \$ au 31 octobre 2025 à 1 279,0 millions \$ au 31 janvier 2026. La diminution de notre dette totale nette est principalement attribuable à l'augmentation du solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et à la diminution de la dette totale de la Société.

Actions en circulation

Au 31 janvier 2026, il y avait quatre catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B, un nombre illimité d'actions privilégiées et 3 691 591 actions privilégiées de série 4. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 4 mars 2026, il y avait un total de 40 762 697 actions à droit de vote en circulation.

Au 4 mars 2026, il y avait un total de 3 691 591 d'actions privilégiées de série 4, sans droit de vote, portant dividende au même montant et au même moment que tout dividende déclaré sur les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré de la Société à un prix par action égal au plus élevé de 1.64 \$ l'action ou de la juste valeur des actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré du détenteur lors d'un changement de contrôle et convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote de catégorie B sans toutefois faire en sorte que le détenteur détienne plus de 19,9 % des actions à droit de vote de catégorie B en circulation à la suite de la conversion.

Options d'achat d'actions

Au 4 mars 2026, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 420 000, dont 216 667 pouvaient être exercées.

Bons de souscription

Au 31 janvier 2026 et au 4 mars 2026, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient émis. Au 31 janvier 2026 et au 4 mars 2026, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

8. AUTRES

FLOTTE

Au 31 janvier 2026, la flotte permanente d'Air Transat compte seize Airbus A330 (332, 345 ou 363 sièges), dix-neuf Airbus A321LR (199 sièges), dont quatre étaient immobilisés en raison des problèmes inhérents aux moteurs GTF, et huit Airbus A321ceo (199 sièges).

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

9. COMPTABILITÉ

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2025. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 7 – Instruments financiers: informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Les modifications clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprendra de nombreuses exigences d'IAS 1. La norme énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

10. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2026 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

11. INDICATEURS CLÉS

À ce jour, les revenus aériens unitaires (ou « *yield* ») pour le deuxième trimestre de 2026 sont en ligne avec ceux de l'an dernier, dans un contexte d'une capacité en hausse d'environ 5 %, mesurée en sièges-milles offerts. Les coefficients d'occupation sont inférieurs de 1,8 point de pourcentage à ceux observés à la même période l'an dernier, l'écart défavorable étant principalement concentré sur la fin du trimestre.

Pour l'exercice 2026, la Société prévoit une augmentation de 5 % à 7 % de la capacité offerte, mesurée en sièges-milles offerts, comparativement à 2025.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
Non audités			
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	\$	\$
ACTIFS	8		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		386 654	164 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	3	528 086	430 003
Clients et autres débiteurs	4	183 028	153 575
Impôts sur le résultat à recevoir		586	469
Stocks	5	49 852	49 653
Charges payées d'avance		45 328	36 683
Instruments financiers dérivés		20 671	18 251
Partie courante des dépôts	6	107 586	126 223
Actifs courants		1 321 791	979 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	3	35 589	35 589
Dépôts	6	280 402	283 193
Actifs d'impôt différé		282	370
Immobilisations corporelles	7	1 210 996	1 254 604
Immobilisations incorporelles		20 739	21 030
Actifs non courants		1 548 008	1 594 786
		2 869 799	2 574 563
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		509 726	376 940
Impôts sur le résultat à payer		2 116	2 182
Dépôts de clients et revenus différés		1 089 558	823 276
Instruments financiers dérivés		44 386	17 564
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives	8	183 958	172 666
Passif lié aux bons de souscription	9	18 711	14 235
Partie courante de la provision pour conditions de retour	10	1 769	1 581
Passifs courants		1 850 224	1 408 444
Dette à long terme et obligations locatives	8	1 267 824	1 375 548
Subvention publique différée	8	195 118	199 182
Provision pour conditions de retour	10	193 715	201 119
Passif lié aux avantages du personnel		26 930	26 829
Passifs d'impôt différé		554	548
Actions privilégiées	11	9 759	7 948
Passifs non courants		1 693 900	1 811 174
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	11	227 860	227 365
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 480	16 454
Déficit		(910 664)	(881 166)
Montant cumulé des écarts de change		(8 001)	(7 708)
		(674 325)	(645 055)
		2 869 799	2 574 563

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Administratrice



Administratrice

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 31 janvier	
		2026 \$	2025 \$
Revenus	12	870 713	829 505
Charges d'exploitation			
Coûts liés à la prestation de services touristiques		295 063	299 095
Salaires et avantages du personnel		138 651	127 279
Carburant d'aéronefs		120 227	121 876
Frais de vente et de distribution		67 456	63 915
Entretien d'aéronefs		60 184	62 157
Frais d'aéroports et de navigation		47 841	47 533
Loyer d'aéronefs	8	1 527	2 674
Autres coûts aériens		57 095	52 280
Autres		39 654	38 609
Amortissement et dépréciation		61 949	62 965
Coûts de restructuration	13	220	3 078
		889 867	881 461
Perte d'exploitation		(19 154)	(51 956)
Coûts de financement	8	24 388	39 685
Revenus du financement		(5 172)	(8 220)
Variation de la juste valeur des dérivés		24 400	(3 462)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	9, 11	6 287	(7)
Perte (gain) de change		(39 848)	47 472
Gain sur extinction de dette à long terme		—	(216)
Gain sur cession d'actifs	14	—	(5 183)
Perte avant charge d'impôts		(29 209)	(122 025)
Impôts sur le résultat			
Exigibles		289	408
Différés		—	99
		289	507
Perte nette de la période		(29 498)	(122 532)
Perte par action	11		
De base		(0,73)	(3,10)
Diluée		(0,73)	(3,10)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 janvier	
Non audités	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Perte nette de la période	(29 498)	(122 532)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Perte de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(293)	(239)
Total des autres éléments du résultat global	(293)	(239)
Résultat global de la période	(29 791)	(122 771)

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Déficit	Montant cumulé des écarts de change	Total des capitaux propres (négatifs)
Non audités					
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2024	225 438	16 283	(1 123 113)	(7 684)	(889 076)
Perte nette de la période	—	—	(122 532)	—	(122 532)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(239)	(239)
Résultat global de la période	—	—	(122 532)	(239)	(122 771)
Émission sur le capital autorisé	492	—	—	—	492
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	49	—	—	49
Solde au 31 janvier 2025	225 930	16 332	(1 245 645)	(7 923)	(1 011 306)
Résultat net de la période	—	—	364 448	—	364 448
Autres éléments du résultat global	—	—	31	215	246
Résultat global de la période	—	—	364 479	215	364 694
Émission sur le capital autorisé	1 435	—	—	—	1 435
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	122	—	—	122
Solde au 31 octobre 2025	227 365	16 454	(881 166)	(7 708)	(645 055)
Perte nette de la période	—	—	(29 498)	—	(29 498)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(293)	(293)
Résultat global de la période	—	—	(29 498)	(293)	(29 791)
Émission sur le capital autorisé	495	—	—	—	495
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	26	—	—	26
Solde au 31 janvier 2026	227 860	16 480	(910 664)	(8 001)	(674 325)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Trimestres clos les 31 janvier	
Non audités		2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Perte nette de la période		(29 498)	(122 532)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (reentrées) de fonds :			
Indemnité reçue sous la forme de crédits	12	(5 080)	—
Amortissement et dépréciation		61 949	62 965
Variation de la juste valeur des dérivés		24 400	(3 462)
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription et aux actions privilégiées	9, 11	6 287	(7)
Perte (gain) de change		(39 848)	47 472
Gain sur extinction de dette à long terme		—	(216)
Gain sur cession d'actifs	14	—	(5 183)
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		—	11 831
Avantages du personnel		489	477
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		26	49
Impôts différés		—	99
		18 725	(8 507)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		285 669	170 938
Variation nette de la provision pour conditions de retour		(635)	6 132
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		(7 362)	15
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		296 397	168 578
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(13 654)	(22 881)
Produits nets de la cession-bail d'actifs	7	—	30 615
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(13 654)	7 734
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations locatives	8	(36 186)	(47 183)
Remboursement de la dette à long terme	8	(25 000)	—
Produit de l'émission d'actions	11	495	492
Coûts de transaction		—	(1 055)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(60 691)	(47 746)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(318)	453
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		221 734	129 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		164 920	260 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		386 654	389 355
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)			
Impôts sur les bénéfices payés, nets		291	51
Intérêts reçus		(4 804)	(7 635)
Intérêts payés		22 959	26 840

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 Renseignements sur la Société

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 9 mars 2026.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 Méthodes comptables significatives

Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 9 – Instruments financiers et IFRS 7 – Instruments financiers: informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Les modifications clarifient les indications concernant le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise; les modifications clarifient également la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, mais reprendra de nombreuses exigences d'IAS 1. La norme énonce des dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. La norme introduit une structure définie pour l'état des résultats, composée de catégories et de sous-totaux requis. La norme introduit également des exigences d'information spécifiques liées aux indicateurs de performance définis par la direction et un rapprochement entre ces indicateurs et le sous-total spécifié le plus similaire dans les IFRS, qui devront être divulgués dans une seule note. L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et une l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 31 janvier 2026, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 501 058 \$ [396 652 \$ au 31 octobre 2025] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 62 617 \$, dont 35 589 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [68 940 \$ au 31 octobre 2025, dont 35 589 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
	\$	\$
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	78 753	54 082
Sommes à recevoir de l'État	37 843	41 673
Créances-clients	20 508	7 943
Encaisses bailleurs à recevoir	12 705	19 579
Autres montants à recevoir	33 219	30 298
	183 028	153 575

Note 5 Stocks

	Au 31 janvier 2026	Au 31 octobre 2025
	\$	\$
Pièces de rechange et fournitures	46 351	44 172
Carburant	3 501	5 481
	49 852	49 653

Note 6 Dépôts

	Au 31 janvier 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	230 772	232 258
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	97 682	113 652
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	51 149	52 768
Dépôts auprès de fournisseurs	8 385	10 738
	387 988	409 416
Moins tranche récupérable à moins d'un an	107 586	126 223
	280 402	283 193

Note 7 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation immobilier et autres \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 octobre 2025	108 067	158 362	41 164	18 515	2 206 252	113 730	2 646 090
Ajouts	—	3 220	579	30	13 267	244	17 340
Radiations	—	—	—	—	(1 664)	(632)	(2 296)
Écart de change	—	—	(49)	(32)	—	(15)	(96)
Solde au 31 janvier 2026	108 067	161 582	41 694	18 513	2 217 855	113 327	2 661 038
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2025	86 041	91 684	34 386	13 124	1 085 712	80 539	1 391 486
Amortissement	1 823	4 130	775	160	52 473	1 552	60 913
Radiations	—	—	—	—	(1 664)	(632)	(2 296)
Écart de change	—	—	(37)	(22)	—	(2)	(61)
Solde au 31 janvier 2026	87 864	95 814	35 124	13 262	1 136 521	81 457	1 450 042
Valeur comptable nette au 31 janvier 2026	20 203	65 768	6 570	5 251	1 081 334	31 870	1 210 996

Immobilisations corporelles liées à la flotte

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, la Société a vendu un moteur de rechange GTF de Pratt & Whitney dans le cadre de transactions de cession-bail. La Société a évalué l'actif au titre du droit d'utilisation découlant de la transaction de cession-bail proportionnellement à la valeur comptable antérieure de l'actif dont la Société conserve le droit d'utilisation. Conséquemment, la Société a reconnu un gain sur la cession-bail d'actifs de 5 183 \$ [note 14] qui représente l'excédent du produit de disposition sur l'obligation locative et la variation de l'actif lié à la transaction. Le produit total reçu s'élève à 30 615 \$ et la Société a enregistré un actif au titre du droit d'utilisation de 11 397 \$ et des obligations locatives de 18 690 \$ tandis que la valeur comptable du moteur cédé s'élevait à 18 139 \$. Le moteur de rechange continuera d'être exploité dans le cadre du contrat de location d'une durée de 10 ans conclus en vertu de cette transaction de cession-bail.

Note 8 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 31 janvier 2026 et 31 octobre 2025.

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 31 janvier 2026 \$	Au 31 octobre 2025 \$
Dette à long terme				
Financement subordonné - CUGE	2035	14,89	67 866	66 052
Débiteure non garantie - CUGE	2035	17,32	57 016	54 766
Facilité de fonds de roulement subordonnée - CUGE	2035	7,00	30 000	30 000
Entente de crédit à terme rotatif	2028	7,06	25 000	50 000
Dette à long terme		13,26	179 882	200 818
Obligations locatives				
Flotte	2026-2036	6,43	1 233 152	1 307 596
Immobilier et autres	2026-2037	5,45	38 748	39 800
Obligations locatives		6,40	1 271 900	1 347 396
Total dette à long terme et obligations locatives		7,25	1 451 782	1 548 214
Partie courante de dette à long terme			(30 000)	(25 000)
Partie courante des obligations locatives			(153 958)	(147 666)
Partie courante de dette à long terme et des obligations locatives			(183 958)	(172 666)
Dette à long terme et obligations locatives			1 267 824	1 375 548

Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'ententes de crédit conclues avec la Corporation de financement d'urgence pour les grandes entreprises du Canada (CFUEC) totalisant 333 735 \$. Ces ententes comprennent un financement subordonné de 175 000 \$ accordé dans le cadre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), ainsi qu'une débenture non garantie d'un montant de 158 735 \$. En plus de ces ententes de crédit, une facilité de fonds de roulement subordonnée de 75 000 \$ a également été accordée à la Société, sous certaines conditions.

En vertu de ces ententes, la Société a pris certains engagements, notamment relatifs :

- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien d'un niveau d'emploi actif;
- À un maintien d'un niveau de dépenses auprès de fournisseurs canadiens.

Les facilités de crédit mises à la disposition de la Société par la CFUEC se décomposent comme suit :

Financement subordonné CUGE

Un montant de 175 000 \$, sous forme de financement subordonnée, qui vient à échéance le 10 juillet 2035. L'entente porte intérêt au taux de 1,22 % jusqu'au 10 juillet 2028, puis augmente à 3,0 % jusqu'à son échéance. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 à la suite du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidité. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées. La facilité de crédit inclut des options de prépaiement, qui constituent des dérivés incorporés, dont la juste valeur est comptabilisée en contrepartie de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ces dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de leur juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous Variation de la juste valeur des dérivés. Au 31 janvier 2026, la juste valeur des options de prépaiement sont nulles.

Au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025, la facilité de crédit était pleinement utilisée et la valeur comptable au 31 janvier 2026, s'élève à 67 866 \$ [66 052 \$ au 31 octobre 2025]. Au 31 janvier 2026, un montant de 107 134 \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée au financement subordonnée CUGE [108 948 \$ au 31 octobre 2025]. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, un montant de 1 814 \$ [néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2025] a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Débeture non garantie – CUGE

Un montant initial de 158 735 \$, sous forme de débeture non garantie, venant à échéance le 10 juillet 2035, ne portant pas intérêt au cours des cinq premières années et portant intérêt au taux de 7,0 % à partir du 11 juillet 2030, en augmentant de 1,0 % par an par la suite, et remboursable à partir du 10 juillet 2030 par des versements annuels en capital de 15 873 \$. Des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés par la CFUEC à la suite de certains événements, dont, entre autres, des transactions de cession-bail, de ventes d'actifs et d'émissions d'actions. La Société devrait alors rembourser un montant équivalent à 50 % des montants encaissés. De plus, des remboursements anticipés obligatoires pourraient être exigés jusqu'au 10 juillet 2030 en fonction du dépassement de certains niveaux de flux de trésorerie générés et soldes de liquidités. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la débeture non garantie devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certaines conditions financières. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées.

Au 31 janvier 2026, le solde de principal à rembourser s'élève à 145 000 \$ [145 000 \$ au 31 octobre 2025]. Au 31 janvier 2026, la valeur comptable de la débeture non garantie s'élève à 57 016 \$ [54 766 \$ au 31 octobre 2025] et un montant de 87 984 \$ [90 234 \$ au 31 octobre 2025] est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à cette débeture. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, un montant de 2 250 \$ [néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2025] a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Facilité de fonds de roulement subordonnée – CUGE

La Société dispose d'une entente de facilité de fonds de roulement subordonnée de deuxième rang de 50 000 \$ aux fins de ses opérations et qui augmentera à 75 000 \$ dès que la Société aura réduit à 25 000 \$ son Entente de crédit à terme rotatif. L'entente vient à échéance le 10 juillet 2035 et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Les tirages peuvent être effectués jusqu'à concurrence des montants cumulatifs de remboursements anticipés obligatoires effectués sur le Financement subordonné CUGE et la Débeture non garantie et des rachats d'actions privilégiées de série 4, jusqu'à concurrence de certains seuils de trésorerie. Des remboursements deviennent exigibles selon certaines conditions financières et seuils de trésorerie. L'entente porte intérêt au taux de 7,0 % jusqu'au 10 juillet 2026 et au taux CORRA 3 mois majoré d'une prime de 4,5 % déterminé à chaque date d'anniversaire. Au 31 janvier 2026, les conditions financières étaient respectées et un montant de 30 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité de crédit.

Le 13 février 2026, la Société a procédé au remboursement du solde de 30 000 \$ sur sa facilité de fonds de roulement subordonnée. La facilité demeure disponible pour des tirages ultérieurs.

Autres facilités de crédit

Entente de crédit à terme rotatif

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations qui vient à échéance le 1^{er} novembre 2027. Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'emprunts bancaires en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux CORRA à terme ajusté ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 31 janvier 2026, les ratios financiers et conditions financières étaient respectés. Le 21 novembre 2025, l'entente de crédit à terme rotatif a été amendée afin de modifier les conditions financière. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a effectué un remboursement de 25 000 \$ sur son entente de crédit à terme rotatif, portant le solde utilisé au 31 janvier 2026 à 25 000 \$ [50 000 \$ au 31 octobre 2025]. Toujours au cours du trimestre, la Société a renégocié son entente de crédit afin de rendre disponible le montant remboursé de 25 000 \$, jusqu'au 15 avril 2026.

Entente de crédit rotatif – Lettres de crédit

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2026, un montant de 62 510 \$ était utilisé [68 834 \$ au 31 octobre 2025] dont 35 589 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 31 janvier 2026 et 2025 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
	\$	\$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	20 995	22 622
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	1 874	14 957
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 347	1 302
Autres intérêts et frais	172	804
Coûts de financement	24 388	39 685

Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 31 janvier 2026 et 2025 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
	\$	\$
Paielements de loyer variables	1 527	1 940
Baux à court terme	—	734
Loyer d'aéronefs	1 527	2 674
Paielements de loyer variables	—	94
Baux à court terme	559	1 323
Baux liés à des actifs de faible valeur et paiements de loyer variables	70	67
	2 156	4 158

Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives pour la période terminée le 31 janvier 2026 sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie	Variations sans effet sur la trésorerie	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2025			1 347 396
Remboursements	(36 186)	—	(36 186)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	2 925	2 925
Écart de change	—	(42 235)	(42 235)
Solde au 31 janvier 2026	(36 186)	(39 310)	1 271 900

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 31 janvier 2026 s'établissent comme suit. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3558 au 31 janvier 2026 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations liées à la dette à long terme	33 163	3 885	27 807	5 250	21 124	371 470	462 699
Flotte	181 787	242 117	227 814	206 950	187 357	535 820	1 581 845
Immobilier et autres	5 194	8 355	4 437	5 192	4 998	20 079	48 255
Obligations locatives	186 981	250 472	232 251	212 142	192 355	555 899	1 630 100
Total	220 144	254 357	260 058	217 392	213 479	927 369	2 092 799

La note 7 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 15 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 9 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement subordonné CUGE [note 8], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action et qui sont exerçables avant le 10 juillet 2035. Le 10 juillet 2025, dans le cadre de la restructuration de la dette de la Société, la date d'expiration des 13 000 000 bons de souscription existants a été prolongée au 10 juillet 2035. La Société a évalué la juste valeur des bons de souscription à la date de la restructuration de sa dette, selon les modalités initiales et les modalités révisées et a comptabilisé la perte de juste valeur de 5 182 \$ qui en a résulté en une perte sur extinction de dette à long terme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25,0 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement subordonné CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 janvier 2026 et au 31 octobre 2025, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement subordonné CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 13 000 000 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 10 092 140 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 2 907 860 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 10 092 140 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 10 092 140 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donné l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription se détaille comme suit :

	Trimestre clos le 31 janvier 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	14 235	8 519
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	4 476	534
Perte sur extinction de dette à long terme	—	5 182
Solde de fermeture	18 711	14 235

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 31 janvier 2026, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 55,3 %. Une augmentation de 5,0 % de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 867 \$ du passif lié aux bons de souscription au 31 janvier 2026.

Note 10 Provision pour conditions de retour

La variation de la provision pour conditions de retour se détaille comme suit :

	Trimestre clos le 31 janvier 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	202 700	174 368
Provisions supplémentaires	6 608	24 081
Montants inutilisés repris	—	(8 030)
Incidence de la variation des taux d'actualisation	(8 590)	5 908
Charge de désactualisation	1 347	5 297
Perte (gain) de change	(6 581)	1 076
Solde de fermeture	195 484	202 700
Provisions courantes	1 769	1 581
Provisions non courantes	193 715	201 119
Solde de fermeture	195 484	202 700

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. Les provisions pour conditions de retour tiennent compte des coûts actuels des travaux ainsi que des estimations de l'inflation de ces coûts et de l'utilisation prévue des aéronefs et des moteurs. La provision pour conditions de retour porte sur les contrats de location dont les baux viennent à échéance entre 2026 et 2036 et dont la durée restante est de 5,6 ans en moyenne.

Note 11 Capitaux propres**Capital-actions autorisé****Actions à droit de vote variable de catégorie A**

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détiennent plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détiennent plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Actions privilégiées de série 4

Un nombre autorisé de 9 934 617 actions privilégiées de série 4, sans droit de vote, portant dividende au même montant et au même moment que tout dividende déclaré sur les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à de vote de catégorie B, rachetables au gré de la Société à un prix par action égal au plus élevé de 1,64 \$ l'action ou de la juste valeur des actions à droit de vote de catégorie B, rachetables au gré du détenteur lors d'un changement de contrôle et convertibles au gré du porteur en actions à droit de vote de catégorie B à partir de la date à laquelle des actions privilégiées de série 4 auront été rachetées pour un montant total de 16 265 \$ sans toutefois faire en sorte que le détenteur détienne plus de 19,9 % des actions à droit de vote de catégorie B en circulation à la suite de la conversion.

Capital-actions émis et en circulation**Actions à droit de vote**

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2024	39 266 191	225 438
Émission de la trésorerie	1 114 050	1 927
Solde au 31 octobre 2025	40 380 241	227 365
Émission de la trésorerie	241 890	495
Solde au 31 janvier 2026	40 622 131	227 860

Au 31 janvier 2026, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 376 745 et à 38 245 386 [2 691 056 et 37 689 185 au 31 octobre 2025].

Actions privilégiées

Étant donné que les actions privilégiées de série 4 sont rachetables au gré du détenteur, celles-ci sont comptabilisées à titre de passif financier dérivé de la Société. Les actions privilégiées de série 4 sont comptabilisées comme un contrat hôte de dette au coût amorti avec une option de conversion incorporée comptabilisée à chaque fin de période à la juste valeur par le biais du résultat net et est classé au niveau 1 dans la hiérarchie de juste valeur.

Au 31 janvier 2026, la juste valeur des 3 691 591 actions privilégiées de série 4 a été estimée à 9 759 \$ en fonction d'un prix par action de 2,64 \$; correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (CMPV) sur cinq jours des actions à droit de vote de catégorie B et droits de vote variable de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto à cette date.

La variation du passif lié aux actions privilégiées de série 4 se détaille comme suit:

	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré (\$)	\$
Solde au 31 octobre 2024	—	—	—
Émission d'actions privilégiées	9 934 617	2,80	27 778
Rachat d'actions privilégiées	(6 243 026)	2,60	(16 265)
Réévaluation du passif lié aux actions privilégiées			(3 565)
Solde au 31 octobre 2025	3 691 591	2,15	7 948
Réévaluation du passif lié aux actions privilégiées			1 811
Solde au 31 janvier 2026	3 691 591	2,64	9 759

Régime d'options d'achat d'actions

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2025	300 000	3,96
Attribuées	120 000	2,58
Solde au 31 janvier 2026	420 000	3,56
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2026	216 667	4,09

Bons de souscription

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 9].

Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	(29 498)	(122 532)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription et des actions privilégiées	6 287	(7)
Retrancher l'effet antidilutif	(6 287)	7
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	(29 498)	(122 532)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	40 544	39 466
Effet des titres potentiellement dilutifs		
Actions privilégiées	—	—
Options d'achat d'actions	—	—
Bons de souscription	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	40 544	39 466
Perte par action		
De base	(0,73)	(3,10)
Diluée	(0,73)	(3,10)

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, les 420 000 options d'achat d'actions en circulation et les 10 092 140 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [369 702 d'options d'achat d'actions et 9 830 037 bons de souscription pour le trimestre clos le 31 janvier 2025]. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026, les 3 691 591 actions privilégiées de série 4 ont également été exclus du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 12 Information supplémentaire sur les revenus et les charges**Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients**

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclut les routes Sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
	\$	\$
Clients		
Amérique	731 373	702 945
Transatlantique	121 538	120 190
Autres	17 802	6 370
Total des revenus	870 713	829 505

En conformité avec l'entente d'indemnité financière conclue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 avec le fabricant d'équipement d'origine des moteurs GTF, la Société a comptabilisé un montant de 5 080 \$ au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2026 [néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2025].

Note 13 Coûts de restructuration

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
	\$	\$
Coûts de restructuration		
Indemnités de départ	220	3 078
	220	3 078

Les coûts de restructuration incluent des indemnités de cessation d'emploi liées aux changements apportés à la structure organisationnelle.

La variation de la provision pour indemnités de départ, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs, se détaille comme suit:

	Trimestre clos le 31 janvier 2026	Exercice clos le 31 octobre 2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	2 084	1 030
Provision supplémentaire	220	5 663
Utilisation de la provision	(1 679)	(4 609)
Solde de fermeture	625	2 084

Note 14 Gain sur cession d'actifs

Le tableau suivant présente les gains sur cession d'actifs pour les trimestres suivants :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2026	2025
	\$	\$
Gain sur cession d'actifs		
Gain sur cession-bail d'actifs [note 7]	—	(5 183)
	—	(5 183)

Note 15 Engagements et éventualités**Contrats de location et autres engagements**

Au 31 janvier 2026, la Société est partie à des engagements pour la location de quatre Airbus A321XLR à être livrés en 2027 et en 2028. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectuées dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs et autres)	—	10 964	37 634	37 634	37 634	327 739	451 605
Obligations d'achat	22 543	19 105	8 536	5 104	3 228	2 672	61 188
	22 543	30 069	46 170	42 738	40 862	330 411	512 793

Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines actions collectives n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

Note 16 Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 4, 12, 15 et 22 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2025 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Contrats de cautionnement

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2026, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 3 493 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2026, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Note 17 Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

